



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 9292

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'avenir de la filière numérique et sur l'innovation. Dans son rapport sur « le soutien à l'économie numérique et à l'innovation », l'inspection générale des finances recommande d'abaisser le ticket minimum d'entrée du FSN-PME à 500 000 €. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9292

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** PME, innovation et économie numérique

**Ministère attributaire :** Numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6250

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)